



Conditions Générales de Vente

Article 1

Les offres sont sujettes à révision en cas de hausse de matières premières ou en cas de modification au projet initial.

Article 2

Toutes les créations génèrent des droits d'auteur régis par le Code de la propriété intellectuelle. Toute autre utilisation que celle indiquée sur la facture sera soumise à des droits supplémentaires.

Article 3

La demande de tout projet par le client implique sans réserve l'engagement de confier l'exécution du travail au vendeur et l'acceptation de l'indemniser de tous les frais occasionnés.

Article 4

Le Client mettra à la disposition de Econom tous les éléments nécessaires à la création qu'il lui sera possible de fournir au format numérique.

Article 5

Seront facturés en plus : les modifications demandées par le client en cours de réalisation, si elles impliquent un remaniement du projet, la fourniture de matériaux qui peuvent être utilisés pour certaines maquettes, la participation éventuelle à des prises de vues photographiques, le suivi technique, les frais de déplacement, les fournitures telles que photographies, achat d'images, dessins, illustrations de toutes origines, documents d'archives, objets.

Article 6

Le Client s'engage dans ces conditions à ne pas reproduire, résumer, modifier, altérer ou rediffuser, sans autorisation expresse préalable de Econom tout ou partie des créations réalisées. Le client s'interdit de réaliser lui-même ou de faire réaliser par un tiers de son choix la mise au point des projets créés par Econom et leur mise au net.

Article 7

Le client a l'obligation de communiquer par écrit à Econom immédiatement, dès leur constatation, tous les défauts ou erreurs. Une carence de sa part libérera Econom de toute responsabilité liée à la garantie de qualité, même pour faute légère.

Article 8

Econom se réserve le droit d'utiliser ses créations à des fins auto-promotionnelles.

Article 9

Les délais de livraison ou de publication ne sont donnés qu'à titre indicatif et un éventuel retard ne donne pas le droit au client de solliciter l'annulation du contrat et cela, quel qu'un soit la cause, ne peut constituer un motif de refus ni donner lieu à des dommages et intérêts.

Article 10

Nos factures sont payables au comptant. Le règlement s'effectue à réception de la facture et, au plus tard, à l'échéance du mois en cours. Toute facture non payée à l'échéance portera de plein droit et sans mise en demeure un intérêt de 12% par an. En outre, par le seul fait de non-paiement d'une facture à son échéance, le montant de celle-ci sera majoré de plein droit et sans mise en demeure préalable de 15%, à titre de dommages et intérêts, conformément à l'article 1152 du Code Civil, avec un minimum de 100€.

Article 11

Pour être valable, toute réclamation doit être faite par lettre recommandée dans les huit jours qui suivent la livraison du matériel. Si le client néglige de prendre livraison, le délai prend cours à l'envoi de la facture, de la note d'envoi ou de tout document similaire. L'utilisation du service, fut-elle partielle, entraîne de plein droit son acceptation et exclut toute réclamation ultérieure de quelque nature que se soit, sauf accord contraire via une convention écrite.

Article 12

Le client en tant que personne physique est tenu personnellement responsable des engagements contractés. En cas de non-paiement, le client perd tout droit d'utiliser les produits et services commandés au vendeur.

Article 13

Les maquettes (refusées ou non) demeurent la propriété de l'auteur. Seul la réalisation finale choisie par le client lui est transmise, toute autre réalisation non retenue par le client reste la propriété du graphiste.

Article 14

En cas de contestation, litige ou recouvrement par voie judiciaire, les Tribunaux de Luxembourg seront seuls compétents.

Article 15

Le client qui a adressé une commande au graphiste est réputé avoir pris connaissance et accepté les présentes conditions générales de vente sans aucune réserve.